



Championnat d'Europe Open 29er

Du 29 juin au 05 juillet 2010 au Club de Vel Ballena Alegre, Espagne

Règlement de sélection

1. OBJECTIFS

Afin de placer la France au rang de première nation d'ici 2012 sur les épreuves internationales en skiff de référence « pour les plus jeunes », la FFVoile se donne pour 2010 sur ce Championnat d'Europe Open 29er les objectifs suivants :

Classement des nations : Podium

Equipages Filles : Dans les 5 premiers

Equipages Garçons ou Mixtes : Titre ou podium

2. ENCADREMENT DU CHAMPIONNAT

Il est composé d'un cadre de la FFVoile Fabrice JAUNET entraîneur des « Bleuets ».

3. SÉLECTIONS

Les sélections sont arrêtées par le Comité de Sélection de la FFVoile.

Ce Comité de Sélection est constitué par :

- Le Vice Président en charge de la Voile légère, Jean Pierre CHURET.
- Le Directeur Technique National, Philippe GOUARD.
- Le Coach Manager des « Bleuets », Gildas PHILIPPE.

Ce comité pourra faire appel à des experts si nécessaire.

Modalités

a- Règlement

1. Les prétendants à la sélection doivent être de nationalité française, licenciés FFVoile 2010.
2. Le nombre minimum et maximum de places attribuées est le suivant :
 - Nombre de places pour les équipages Filles : de 0 à 1 place
 - Nombre de places pour les équipages Garçons ou Mixtes : de 2 à 4 places
3. Sélection sur épreuve et sélection directe par le Comité de Sélection :
 - a. Sélection sur épreuve :
 - Nombre d'équipages Filles : aucun équipage Fille.
 - Nombre d'équipages Garçons ou Mixtes : 2 équipages Garçons ou Mixtes : premier et deuxième équipage du classement général de l'épreuve de sélection.
 - b. Le Comité de Sélection sélectionne directement dans le cadre du Dispositif National Permanent de la Détection :
 - Nombre d'équipages Filles : de 0 à 1
 - Nombre d'équipages Garçons ou Mixtes : de 0 à 2



b- Epreuve de sélection

29er :

Europa Cup 29er

Lieu : YC Cavalaire

Date : Du 03 au 05 avril 2010

c- Composition de l'Equipe de France jeune 29er 2010

Le Comité de Sélection validera la composition de l'Equipe de France jeune 29er pour le « Championnat d'Europe Open 2010 ». La liste des sélectionnés sera publiée par publication électronique sur le site de la FFVoile.

En cas de désistement, le comité de sélection désignera le remplaçant.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou manquement à l'éthique sportive, le Comité de sélection pourra invalider la sélection et désigner un nouveau sélectionné.

Chaque coureur sélectionné devra être à jour de son suivi médical longitudinal.

Chaque coureur sélectionné autorise la FFVoile à utiliser gracieusement son image et son nom sur tout support à des fins promotionnelles et/ ou publicitaires.

4. LOGISTIQUE

Pour le « Championnat d'Europe Open 29er 2010 » la FFVoile participera financièrement au déplacement et à l'hébergement des coureurs sélectionnés.

La FFVoile prend à sa charge les frais de l'encadrement.

La FFVoile fournira à chaque coureur et entraîneur une tenue Equipe de France jeune.

Chaque coureur mineur sélectionné devra fournir à la FFVoile une autorisation parentale (selon un modèle fourni par la FFVoile) et une autorisation de sortie du territoire national si celle-ci est exigée par la réglementation en vigueur.